

Contre un Enseignement et une Recherche subordonnés à l'économie

Comment faire pour ne connaître que ce qui est utile?

Les réformes actuelles de l'enseignement supérieur et de la recherche constituent une véritable révolution. Leur objectif reconnu est double et contradictoire : instaurer un pilotage direct de la recherche par le pouvoir politique et en même temps la subordonner aux demandes et aux lois du marché économique.

Pour cela deux nouvelles agences, l'ANR et l'AERES, ont d'abord été créées. Elles ont en charge le pilotage de la recherche au moyen de contrats de courte durée (3 - 4 ans) et sont sous le contrôle direct du ministère. La loi (LRU) votée l'été dernier transforme les universités en entreprises de services d'enseignement et de recherche. L'Etat les contrôle au moyen d'indicateurs qui conditionnent leur financement, et les met ainsi en concurrence, le reste de leur financement devant être cherché auprès de grandes entreprises afin de soumettre la recherche et l'enseignement aux impératifs économiques. Enfin, les institutions qui contribuaient à leur autonomie scientifique (CNRS, comité national, CNU, etc.) sont en cours de démantèlement. Le rôle de l'Etat n'est dès lors plus de garantir l'excellence et l'autonomie de toutes ses universités mais de mettre en place un marché de l'enseignement et de la recherche par ailleurs faussé par les avantages accordés à quelques-unes.

Le gouvernement met ainsi fin à un système d'enseignement et de recherche dans lequel la production et la transmission des connaissances sont aussi considérées comme des fins en soi et évaluées sur des critères de qualité scientifique pour ne reconnaître que les recherches dont l'utilité serait prévisible et reconnue.

Dans tous les pays développés qui sont nos partenaires, les rapports des autorités politiques avec les organismes de recherche reposent sur le principe de leur autonomie : conformément à la tradition de respect des libertés académiques, les États s'abstiennent de s'ingérer dans leur fonctionnement. Une stricte séparation des rôles y est considérée comme la condition même d'une concertation efficace en vue de l'intérêt commun. Au pouvoir politique revient naturellement la responsabilité de fixer des grandes priorités nationales et de décider des moyens budgétaires adéquats. Mais il est de la compétence des scientifiques de déterminer les stratégies de recherche, de définir la meilleure utilisation à faire des moyens affectés et de se prononcer sur la valeur proprement scientifique des connaissances procurées par leurs pairs.

Notre système d'enseignement et de recherche doit être réformé. Il doit permettre une production et une transmission de connaissances efficaces, dans le respect de la liberté et de l'autonomie nécessaires à la création, et offrir des conditions de travail et des perspectives de carrières attractives notamment pour les jeunes, et assurer un accès à l'enseignement supérieur qui ne se contente pas de reproduire les origines sociales.

Cette amélioration ne se fera pas en organisant la diffusion des connaissances et la recherche sur le modèle de la circulation de biens marchands avec le profit individuel comme seule aspiration reconnue.

